



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a, lors de la séance du conseil tenue le 4 décembre 2023, adopté la résolution 240-2023, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec.

Cette résolution a pour objet d'édicter le calendrier des rencontres du conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord pour l'année 2024.

Le calendrier est le suivant :

- Lundi 8 janvier
- Lundi 5 février

- Lundi 4 mars
- Mardi 2 avril
- Lundi 6 mai
- Lundi 3 juin
- Mardi 2 juillet
- Lundi 5 août
- Mardi 3 septembre
- Lundi 7 octobre
- Lundi 4 novembre
- Lundi 2 décembre

Ces séances se tiendront au Pavillon de la Montagne, à 19 h.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 7^e jour de décembre 2023.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Emond', written in a cursive style.

Eric Emond



Certificat de

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la municipalité ainsi que sur le babillard de l'édifice municipal, le 7 décembre 2023.

Le directeur générale et greffier-trésorier,

Eric Emond